Motor Oil 10W-40 Super High Performance Diesel Truck

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 10-10-2019 Date de révision: 7-10-2019 Remplace la fiche: 14-4-2014 version: 7.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Motor Oil 10W-40 Super High Performance Diesel Truck

Code du produit : 04000A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle,Utilisation professionnelle,Utilisation par les consommateurs

Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures

Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée contient <3% (w / w) DMSO extrait selon IP 346.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement	(N° CAS) 72623-87-1 (N° CE) 276-738-4 (N° Index) 649-483-00-5 (N° REACH) 01-2119474889-13	10 - 24,99	Asp. Tox. 1, H304

Base oil - not specified	(N° CAS) 64742-54-7 (N° CE) 265-157-1 (N° Index) 649-467-00-8 (N° REACH) 01-2119484627-25	1 - 9,99	Asp. Tox. 1, H304
Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts	(N° CAS) 84605-29-8 (N° CE) 283-392-8 (N° REACH) 01-2119493626-26	1 - 2,49	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Branched Alkylfenol (M=1)	(N° CAS) 121158-58-5 (N° CE) 310-154-3 (N° Index) 604-092-00-9 (N° REACH) 01-2119513207-49	0,1 - 0,99	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 1B, H360 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)
O,O,O-triphenyl phosphorothioate	(N° CAS) 597-82-0 (N° CE) 209-909-9 (N° REACH) 01-2119979545-21	0,1 - 0,99	Repr. 2, H361fd Aquatic Chronic 4, H413
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium	(N° CAS) 70024-69-0 (N° CE) 274-263-7 (N° REACH) 01-2119492616-28	0,1 - 0,99	Skin Sens. 1B, H317

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts	(N° CAS) 84605-29-8 (N° CE) 283-392-8 (N° REACH) 01-2119493626-26	(6,25 =<C < 100) Skin Irrit. 2, H315 (10 =<C < 12,5) Eye Irrit. 2, H319 (12,5 =<C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : Aucune protection spéciale n'est requise.

Après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

Après ingestion : Consulter immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Autres informations : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage	: Nettoyage à l'aide de détergents. Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination.
Autres informations	: En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Température de manipulation	: < 40 °C
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	: < 40 °C
Lieu de stockage	: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker dans un récipient fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	5 mg/m³
UE	IOELV STEL (mg/m³)	10 mg/m³
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

Base oil - not specified (64742-54-7)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	5 mg/m³ 8 h/day
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Type	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0.35		EN ISO 374

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Huileux.
Couleur	: ambré.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible

Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C ASTM D 92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 872 g/l @ 15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 87 mm²/s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations
Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité
Aucun(es) dans des conditions normales.
10.2. Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'emploi.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
10.4. Conditions à éviter
Pas d'informations complémentaires disponibles
10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant. acides et bases.
10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel OECD 401

Base oil - not specified (64742-54-7)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5 mg/l/4h

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	
DL50 orale rat	3150 mg/kg OECD 401
DL50 cutanée lapin	>= 2000 mg/kg OECD 402
CL50 inhalation rat (mg/l)	>= 5 mg/l/4h

Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)	
DL50 orale rat	2100 mg/kg de poids corporel OECD 401 (Oral Toxicity), 95% CL: 1620 - 2730

DL50 cutanée lapin	≈ 15000 mg/kg de poids corporel OECD 402

O,O,O-triphenyl phosphorothioate (597-82-0)	
DL50 orale rat	> 10000 mg/kg de poids corporel OECD 401
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel OECD 402 (

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg OECD 401
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg OECD 402
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 1,9 mg/l air EPA OPP 81-3
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	> 1,7 mg/l/4h EPA OPP 81-3

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

Base oil - not specified (64742-54-7)	
NOAEL (cutané, rat/lapin)	> 2000 mg/kg de poids corporel

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)	
NOAEL (aigu, oral, animal/mâle)	> 500 mg/kg de poids corporel OECD 407

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408

Base oil - not specified (64742-54-7)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours)	> 220 mg/kg de poids corporel
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	> 980 mg/kg de poids corporel

O,O,O-triphenyl phosphorothioate (597-82-0)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	50 mg/kg de poids corporel OECD 407: EU Method B.7 (

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	500 mg/kg de poids corporel OECD 407
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel OECD 410

Danger par aspiration	: Non classé

Motor Oil 10W-40 Super High Performance Diesel Truck	
Viscosité, cinématique	87 mm²/s @ 40°C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Général	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

Base oil - not specified (64742-54-7)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l @Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	> 10000 mg/l
CE50 Daphnie 2	> 10 mg/l @21D
EC50 72h algae 1	> 100 mg/l @Scenedesmus quadricauda 3D
NOEC chronic fish	> 10 mg/l @21 D

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	
CL50 poisson 1	4,5 mg/l Oncorhynchus mykiss OECD 203
CL50 poissons 2	46 mg/l Cyprinodon variegatus
CL50 autres organismes aquatiques 1	>= 10000 mg/l 3h bacteria
CE50 Daphnie 1	23 mg/l OECD 202
CE50 Daphnie 2	0,8 mg/l @21d
CE50 autres organismes aquatiques 2	10000 mg/l @0.1d - Chlorophyta
EC50 72h algae 1	21 mg/l @3d - Chlorophyta
ErC50 (algues)	21 mg/l 72h Desmodesmus subspicates OECD 201
NOEC (aigu)	1,8 mg/l @4d - Oncorhynchus mykiss
NOEC (chronique)	10 mg/l @2d - Daphnia
NOEC chronic fish	0,4 mg/l @21d - Daphnia
NOEC chronic algae	10 mg/l @3d - Chlorophyta

Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)	
CL50 poisson 1	3,2 mg/l
CE50 Daphnie 1	0,072 mg/l
EC50 72h algae 1	0,15 mg/l Desmodesmus subspicatus
EC50 72h algae (2)	0,36 mg/l Desmodesmus subspicatus
LOEC (chronique)	0,012 mg/l Daphnia magna @21d
NOEC (chronique)	0,0037 mg/l Daphnia magna @21d
NOEC chronic fish	1 mg/l

O,O,O-triphenyl phosphorothioate (597-82-0)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l Brachydanio rerio
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l Daphnia magna
EC50 72h algae 1	14,4 mg/l Scenedesmus quadricauda

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l pimephales promelas
CL50 poissons 2	> 10000 mg/l cyprinodon variegatus
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 10000 mg/l 0.1d - slib
EC50 72h algae 1	> 1000 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata

EC50 96h algae (1)	> 1000 mg/l Chlorophyta

12.2. Persistance et dégradabilité

Base oil - not specified (64742-54-7)	
Biodégradation	31 % @28D -OECD TG 301 B

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	1,5 % @28d OECD TG 301 B

Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)	
Biodégradation	25 % @28d OECD TG 301 D

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)	
DBO (% de DThO)	8 % DTO 28d - OECD TG 301 D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)	
Log Pow	> 6
Potentiel de bioaccumulation	fortement bioaccumulable.

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	
Log Kow	0,56 Measurements
Potentiel de bioaccumulation	non bioaccumulable.

Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	2,9 @27d
Log Kow	7,1 measurements

O,O,O-triphenyl phosphorothioate (597-82-0)	
BCF poissons 1	2,551

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)	
Log Kow	4,46 - 10,88 OECD 107/117

12.4. Mobilité dans le sol

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	
Sol	Aucune donnée disponible.

Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)	
Log Koc	4,4 - 4,67
Sol	Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB
Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer en centre de traitement agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Base oil - not specified,Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts,Branched Alkylfenol (M=1),Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Base oil - not specified,Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts,Branched Alkylfenol (M=1),Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Branched Alkylfenol (M=1) est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, catégorie 1B
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH208	Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.